



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/12/2021

DELIBERATION
n° CA 2021 - 171

*Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IUT de Rodez)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Vu l'avis du Conseil de l'IUT dans sa séance du 10 novembre 2021,

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 14/12/2021
DELIBERATION n° CA 2021 - 171
Compte rendu des décisions prises par M. le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IUT de Rodez)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
7 septembre 2021	Autres contrats, conventions, accords	916	CFA MidiSup : convention n°2021-02 pour l'année universitaire 2021-2022 Licence MIF
10 novembre 2021	Subventions	916	Subvention de fonctionnement de l'amicale du personnel d'un montant de 1200 € pour 2021 - 2022
10 novembre 2021	Autres contrats, conventions, accords	916	Tarif de mise à disposition des locaux de l'IUT à partir du 1 ^{er} janvier 2022
10 novembre 2021	Autres contrats, conventions, accords	916	Cartes cadeaux d'une valeur unitaire de 50 € aux majors des promotions de l'IUT de Rodez